

de l'année 1950. Le Canada a conclu trente-et-un accords internationaux, dont huit multilatéraux et vingt-trois bilatéraux, au cours de 1950.

Annexe A

Accords internationaux

I

Accords multilatéraux

Accord sur les télécommunications, signé à Londres en 1940.

En vigueur le 24 février 1950.

Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel, signé à Lake Success le 17 décembre 1949.

Instrument d'acceptation déposé le 4 octobre 1950.

N'est pas encore en vigueur.

Accord spécial de change, entre le Gouvernement de Ceylan et les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé à Londres le 28 janvier 1950.

En vigueur le 2 avril 1950.

Protocole modifiant la Convention du 5 juillet 1890 concernant la création d'une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers ainsi que les règlements d'exécution de la Convention instituant un Bureau international pour la publication des tarifs douaniers, et mémorandum de signature, fait à Bruxelles le 16 décembre 1949. Signé par le Canada le 31 mars 1950.

En vigueur le 5 mai 1950.

Acte final de la Conférence des Nations Unies sur l'assistance technique, signé à Lake Success le 14 juin 1950.

En vigueur le 14 juin 1950.

Quatrième Protocole de rectifications de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé par le Canada le 23 juin 1950.

Convention relative au Service d'embauchage de l'Organisation internationale du travail. Ratifiée par le Canada le 24 août 1950.

En vigueur le 24 août 1950.

Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord, signé à Washington le 15 novembre 1950.

N'est pas encore en vigueur.

II

Accords bilatéraux

Belgique

Echange de notes entre le Canada et la Belgique constituant un accord de réciprocité en matière de réparation de dommages de guerre aux biens privés, signées à Bruxelles les 17 août et 16 novembre 1949.

En vigueur le 17 août 1949.